

**En avant**   
**Brondillant(e)s !**

**Avec François-Xavier PENICAUD**

***L'AUDACE DU RENOUVEAU,  
LA FORCE DE L'EXPERIENCE***

**Vos idées, notre projet pour BRON**



## NOS VALEURS, NOTRE ETHIQUE



**La solidarité :** l'action politique vise à mettre en œuvre des règles positives en faveur du Vivre Ensemble. De ce fait, elle ne peut se concevoir dans l'exclusion des uns aux bénéfices des autres. Il est nécessaire de travailler ensemble, en mutualisant les savoir-être et savoir-faire de tous les acteurs, pour trouver des solutions qui ne délaissent personne.

**Respect de l'engagement :** Trop souvent les hommes et femmes politiques, avant élections, font des promesses qui, une fois élus, sont oubliées en partie ou totalement. Aujourd'hui, les citoyens sont découragés, n'y croient plus ! François-Xavier Pénicaud défend les mêmes valeurs, les mêmes idées depuis de nombreuses années durant ses différents engagements politiques et citoyens. Valeurs partagées par l'ensemble de son équipe qui s'engage, au côté de son chef de file, à veiller à l'application des engagements préélectoraux.

**L'innovation et la créativité :** Bron possède une grande diversité d'acteurs institutionnels, universitaires, économiques, scientifiques et une grande diversité de population. Il faut rassembler ce pluralisme, encourager l'innovation qui sera force de propositions des solutions de demain face aux enjeux environnementaux et économiques futurs.

**Le sens des responsabilités :** La responsabilité politique doit représenter, dans le monde du pouvoir, les personnes les plus vulnérables, les moins favorisées, les générations à venir. La responsabilité des élus est de garantir l'intégrité et les droits de la personne humaine. La responsabilité des élus est également celle de l'argent du contribuable, de le gérer au mieux et de limiter l'endettement des générations futures.

**Bon sens et efficacité de l'action publique :** Nous souhaitons apporter transparence et équilibre des comptes publics, faire preuve de respect et de tolérance dans le débat public. Il est nécessaire d'établir un état des lieux au préalable, de conserver ce qui fonctionne bien (voir améliorer l'existant), de stopper certains projets onéreux et sans résultat, et d'être porteur de nouveaux projets coconstruits avec les citoyens et les acteurs concernés.

**Bienveillance et humilité :** L'écoute est un devoir et une nécessité de l'action locale. Les élus ont le devoir d'être au service des citoyens et facilement abordables. Il est important de permettre des échanges fluides et permanents entre les administrés et les élus. L'humilité est une posture impérative si l'on veut comprendre réellement les besoins des citoyens.

## NOTRE METHODE POUR ELABORER CE PROJET

### *Appliquer la Responsabilité Sociale Municipale*

**Impliquer les citoyens dans l'élaboration des projets**, la commune doit être un lieu de l'expression citoyenne. Elus, agents de la collectivité, associatifs, partenaires institutionnels ou privés, bénévoles ou professionnels, pour chacun d'entre eux, nous veillerons à développer des lieux d'écoute et d'échange propices au partage et à la concertation, et permettre ainsi une codécision sur des projets d'ampleur.

**Appliquer une transparence dans la gouvernance**, diffuser au préalable les contenus des ordres du jour des conseils municipaux via une page dédiée internet, filmer ces mêmes conseils municipaux et les diffuser afin que chaque citoyen soit informé.

**Evaluer les actions menées en créant un conseil Vigilance et d'Evaluation Prospective** composé d'élus et de citoyens engagés dans d'autres instances et tirés au sort, afin que le contrat passé dans les urnes soit respecté et évalué.

**Respecter et impliquer l'opposition municipale**, pour proposer une politique nouvelle, il faut respecter et fédérer les sensibilités différentes. Nous considérons que l'opposition peut être constructive et doit être écoutée afin de travailler ensemble efficacement.

**Prendre systématiquement en compte l'empreinte environnementale des actions**, intégrer, pour chaque projet, la notion de recyclage, d'économie d'énergie, de circuits courts, d'énergies propres, d'éviter les pollutions atmosphériques, préserver les écosystèmes, etc.

**Avoir un souci d'optimisation Budgétaire**, l'avenir de la Ville de Bron passera par des exigences morales budgétaires fortes. Tout en promouvant le développement économique et social de la Ville, nous aurons systématiquement le souci d'économie des deniers publics et de lutte contre toute forme de gaspillage. Mais aussi, cette exigence se retrouvera dans la recherche de financements pluriels pour abonder les projets.



# UN PROJET - 3 GRANDES THEMATIQUES ET UN AXE TRANSVERSAL

## SOMMAIRE

<b>I. LA DEMOCRATIE MUNICIPALE : PLUS JAMAIS SANS NOUS .....</b>	<b>5</b>
I.1. Une Ville orchestrée de concert : des instances et processus pour associer les citoyens à la construction .....	6
I.2. Vie associative .....	8
<b>II. ECONOMIE, EMPLOI : UNE CHANCE POUR TOUS .....</b>	<b>10</b>
II.1. Le développement économique des acteurs de la Ville : une chance pour tous .....	10
II.1.1. Créer des synergies de développement économique local : définir des partenariats, collaborations structurantes .....	10
II.1.2. Développer l'attractivité de la commune et favoriser l'implantation des entreprises .....	11
II.1.3. Une Ville avec une offre commerciale dynamique créatrice de bien vivre .....	12
II.1.4. Une Ville dynamique et animée .....	13
II.2. Insertion et Emploi.....	16
<b>III. CADRE DE VIE ET VIE DANS LA VILLE : MON ENVIRONNEMENT, MES SERVICES .....</b>	<b>19</b>
III.1. Education & Jeunesse .....	19
III.2. Urbanisme, Habitat-Logement, Cadre de vie.....	23
III.2.1. Cadre de vie & environnement .....	24
III.2.2. Habitat .....	26
III.3. Mobilité : Faciliter la mobilité pour améliorer notre cadre vie .....	29
III.4. Sécurité .....	32
III.5. Accompagnement et Aide sociale .....	34
III.6. Culture et Numérique .....	37
I.1.1. Culture .....	37
I.1.2. Numérique.....	38
III.7. Sports et vie sportive .....	39
<b>IV. DEVELOPPEMENT DURABLE/SOUTENABLE : DES ACTIONS ELABOREES ET GUIDEES PAR CES VALEURS. ....</b>	<b>41</b>

## I. LA DEMOCRATIE MUNICIPALE : PLUS JAMAIS SANS NOUS

Depuis des années, on promet aux citoyens de les associer davantage dans la politique locale. Si l'idée de participation s'est imposée dans le débat public et comme catégorie des politiques publiques, elle reste très imprécise, comme en témoigne la diversité des termes souvent utilisés indifféremment : **concertation, participation, démocratie de proximité, empowerment, démocratie participative**. Le choix des mots n'est pas anodin et décrit une « **échelle de la participation** » qui va de la **simple information**, le plus souvent pratiquée, à la **codécision voire à la délégation**. Ainsi la concertation implique de recueillir des avis mais, le plus souvent, sans embrayer sur la décision.

De plus, **les programmes électoraux n'engagent, à ce jour, que ceux qui les écrivent**. Est-il normal que vous, Brondillant(e)s, vous n'ayez pas un droit de regard sur le programme que vous avez choisi dans les urnes ? En votant, **vous nous confiez pour 6 ans, votre impôt, pour financer une politique locale**. Nous estimons que **vous avez non seulement un droit de regard, mais aussi d'évaluation**.



Nous vous proposons, dès 2020, d'associer les Brondillant(e)s à l'échelle de la **codécision**, mais pas seulement. Nous souhaitons que vous, Brondillant(e)s, soyez **les garants de la politique promise dans ce programme et forces de propositions et d'innovations** dans une démarche d'évaluation permanente.

Dès avril 2020, nous vous inviterons à participer au **Grenelle de la démocratie municipale** pour définir ensemble les différentes instances de démocratie municipale et leur fonctionnement. Ce **Grenelle de la démocratie municipale sur 6 mois** sera l'occasion de co-construire son fonctionnement.

Nous pensons que **la démocratie municipale passe aussi par le travail des associations** qui est un **pendant essentiel de la vie démocratique**. C'est pourquoi, soutenir les associations nous paraît primordial pour que chaque citoyen puisse s'exprimer.

Dès à présent nous vous présentons, notre vision d'une nouvelle démocratie municipale. A travers ce nouveau processus de démocratie municipale et d'accompagnement aux associations, nous souhaitons **une politique de la Ville inclusive, participative, accessible, communicante, pédagogue...**

## I.1. Une Ville orchestrée de concert : des instances et processus pour associer les citoyens à la construction

- Une Convention Citoyenne, Environnement, Cadre de vie et Sécurité

**Vous Brondillant(e)s, vous êtes les experts d'usage de notre Ville.** Qui mieux que vous êtes en capacité de repérer les dysfonctionnements et les améliorations de notre cadre de vie ?

Nous souhaitons que cette Convention Citoyenne soit formée par les Conseils de Quartier, les 2 Conseils Citoyens, mais aussi par une part de la population tirée au sort. Le but de ce tirage permettra de donner à des habitants, non coutumiers des mécanismes d'engagement citoyen, l'occasion de s'impliquer dans la vie de la cité.

L'instance Convention Citoyenne sera composée de 3 collèges, **1Cadre de vie, 1Tranquillité publique / Sécurité, 1Environnement /Transition écologique.**

Ces 3 collèges seront composés, en plus des citoyens, des élus et des instances concernées par la thématique. Pour exemple, la commission Tranquillité publique / Sécurité pourra être composée des citoyens, de l' élu en charge de cette délégation, de la Police nationale et municipale.

La Convention Citoyenne sera consultée sur l'ensemble des projets structurants pour la Ville, elle sera aussi impliquée dans la codécision.



- Le 1% citoyen

Des moyens seront mis en œuvre par la Ville, tel que **le 1% Citoyen, une part du budget d'investissement de la Ville pour financer l'élaboration d'actions** d'amélioration de notre cadre de vie portées par les citoyens.

- Un Conseil de Vigilance et d'Evaluation PROspective – COVIEPRO

Le programme que nous proposons donne les orientations que nous souhaitons prendre en **laissant une part importante à la co-construction avec les citoyens.** Nous voulons que ce programme fasse l'objet **d'un suivi et d'une évaluation prospective** de la part des Brondillant(e)s. C'est pourquoi, nous formerons un Conseil de Vigilance et d'Evaluation Prospective **dans les 6 premiers mois du mandat.** Il sera formé de citoyens Brondillant(e)s, d'actifs sur Bron, volontaires et tirés au sort, mais également d'experts.

- Un Conseil Citoyen des Programmes de Renouvellement Urbain de Parilly & Terraillon

**Les conseils citoyens** ont été créés par la loi de programmation pour la Ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014. La première mission des conseils citoyens est de **favoriser l'expertise partagée** en **garantissant l'expression des habitants** dans leur diversité aux côtés des associations et des acteurs économiques des quartiers prioritaires tels que Terraillon et Parilly. Ils ont pour objectif de créer un

espace **favorisant la co-construction par l'élaboration**, la mise en œuvre et l'évaluation des contrats de Ville. Ces lieux d'expression doivent aussi être une source de stimulation et d'encouragement d'initiatives citoyennes.

Nous pensons que nos conseils de quartier ne sont pas impliqués suivant leur rôle défini par la loi, non pas par manque d'investissement des habitants, mais par manque de volonté politique.



Les enjeux de transformations des quartiers de Terraillon et Parilly sont déterminants pour notre Ville et principalement Parilly en phase 2 du Programme de Renouvellement Urbain.

Nous comptons créer à travers **les Conseils Citoyens un véritable pôle d'habitants experts d'usage pouvant imaginer leur quartier de demain**. Les Conseils Citoyens seront directement impliqués dans les choix, les décisions prises par les partenaires Etat, Région, Métropole, Ville, Bailleurs, CAF...

- [Un lieu d'accompagnement et d'information unique](#)

L'information, l'accompagnement des citoyens sont des éléments essentiels à son implication dans la cité. Nous souhaitons que **tous les Brondillant(e)s aient accès à l'information et un accompagnement**, quel que soit le sujet auquel ils doivent faire face, et cela dans un seul lieu. Nous identifierons un lieu approprié pour créer ce service « **Guichet Unique** » dans le cadre d'une **Maison Citoyenne**.

- [Une implication constructive de l'opposition municipale](#)

Parce que nous souhaitons mener une politique de la Ville représentative de tous les Brondillant(e)s, nous solliciterons **l'opposition municipale pour qu'elle prenne part aux projets structurants de notre Ville de Bron**. Pour cela les élus de l'opposition municipale seront impliqués dans les instances de démocraties.

- [Une communication sur les conseils municipaux](#)

Afin que l'ensemble des brondillant(e)s soit informé des décisions prises lors des conseils municipaux, **l'ordre du jour sera communiqué au préalable** et ces temps seront **retransmis en direct et en visionnage à la demande**. Les conseils municipaux intégreront un temps de réponses aux questions des citoyens et les **délibérations votées seront publiées sur internet**.

## I.2. Vie associative

**La vie associative est un pendant essentiel de la vie démocratique dans la Ville, alors pourquoi il est primordial d'accompagner le monde associatif dans son efficience ?**

L'ensemble du secteur de l'ESS (Economie Sociale et Solidaire) représente 10% des emplois en France (14 millions de bénévoles en France). Il touche tous les âges de la vie de nos tous petits à nos aînés, dans tous les domaines.

Les associations sont le 1er lieu de l'**engagement** et **une école permanente de la citoyenneté**, elles sont créatrices de **solidarité de proximité** et de vitalité démocratique. Elles constituent un **lieu d'acquisition de compétences individuelles et collectives**, participent à la **cohésion sociale** et sont en première ligne concernant l'**innovation sociale**. En majorité, elles œuvrent pour l'**intérêt général**. Elles jouent également un rôle essentiel de **contre-pouvoir indispensable à la bonne marche de la démocratie**.

Pour toutes ces raisons, il est indispensable que les responsables d'associations soient soutenus, accompagnés dans leurs problématiques, leur faciliter des rencontres avec d'autres associations afin de partager leur savoir-faire et savoir-être, les aider à recruter de nouveaux bénévoles, les orienter sur tous les dispositifs déjà existants d'accompagnement, de formations, etc.

### Les problématiques que nous avons identifiées

Nous sommes dans une société en plein changement de paradigme, le bénévolat très dévoué et extrêmement disponible d'antan disparaît, il y a un **réel problème de renouvellement des bénévoles** en particulier de ceux acceptant les responsabilités des dirigeants. De plus en plus d'associations disparaissent car elles rencontrent de gros **problèmes de gouvernance** ne sachant pas **comment recruter de nouveaux bénévoles et les fidéliser**.

**Des problèmes de compétences** de plus en plus nécessaires car les réglementations sont toujours plus complexes, des lois qui s'ajoutent, des règles de sécurité et de prévention, la démarche qualité, les appels d'offres pour obtenir des financements, les fonds européens qui semblent inaccessibles, etc., les **besoins de formations et d'accompagnement sont importants**.

**Problème de recherche de financement** puisque les aides de l'Etat diminuent, elles ont **besoin d'être accompagnées** pour connaître et aller chercher toutes les sources de financement existantes.

**Problème de communication**, la plupart des associations ne savent pas communiquer, et ont **besoin d'être accompagnée pour mieux communiquer et apprendre à gérer les nouveaux outils** comme le numérique, les réseaux sociaux, etc.

Nous avons identifié plusieurs pistes de solutions : il paraît nécessaire dans un premier temps de procéder à **un inventaire de l'ensemble des associations** brondillantes. L'objectif est de mieux d'identifier leurs besoins et leurs attentes à travers des rencontres thématiques régulières auxquelles tous les présidents d'associations seront conviés. Cette démarche permettra de poser un **diagnostic précis et d'enclencher des actions pour accompagner les associations dans leur développement.**

En attendant ce premier diagnostic, grâce à **l'expérience associative de nombreux membres « En Avant Brondillant(e)s ! »**, nous pouvons imaginer les actions suivantes à travers **un plan de soutien aux associations :**

- [Un interlocuteur référent](#)

Qui **accompagne les associations dans leur développement et leur démarche qualité.** Cet accompagnement pourra se faire sur la formation, la recherche de financement pour trouver de nouvelles sources, sur l'amélioration de la communication, sur la mobilisation et le management de bénévoles parmi les jeunes, les actifs, les jeunes retraités, l'organisation de manifestations, sur l'agrément ESUS (Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale) ...

- [Une plateforme web interactive dédiée aux associations](#)

Un annuaire par thématique, info hebdomadaire de toutes les animations et manifestations organisées sur le territoire, lien vers les blogs des conseils de quartiers, etc.

- [Un Grenelle des associations tournées vers les usagers, les bénévoles et toutes les ressources](#)

Ce temps sur plusieurs jours permettra des **échanges d'expérience** avec des **ateliers formations** sur le recrutement et le **management des bénévoles**, la **recherche de financement**, la **mobilisation du mécénat**, mais aussi la **mutualisation des moyens** en locaux personnels. Il sera un temps important de **visibilité pour les associations** Brondillantes, pour inciter davantage les citoyens à s'impliquer dans les associations.

- [Dans le cadre de son contrat de Ville, la Ville favorisera les actions de coopération entre les associations.](#)

La Ville accompagnera et encouragera les associations vers **l'évaluation prospective des projets** qu'elles mènent sur la Ville et principalement dans les quartiers politiques de la Ville.

## II. ECONOMIE, EMPLOI : UNE CHANCE POUR TOUS

### II.1. Le développement économique des acteurs de la Ville

Le développement économique des acteurs de la Ville est une opportunité pour les Bronnais(e)s d'amélioration de leur cadre de vie, en se voyant proposer plus de services et d'emplois de proximité. C'est aussi une chance de mobiliser plus de moyens pour améliorer notre Ville.

Bron présente une très grande diversité de structures que ce soit d'Etat, Région ou privée. Nous pensons que cette diversité de tissu économique n'est pas suffisamment mise en valeur et exploitée. Nous devons pouvoir profiter de cette diversité pour développer localement des synergies entre acteurs qui favoriseront l'emploi et les ressources budgétaires pour améliorer la qualité de vie dans notre Ville.

#### Nos objectifs

- Maintenir et développer l'attractivité de la commune
- Accompagner les entreprises dans leur croissance
- Faciliter la connexion entre les professionnels et le territoire
- Exploiter les avantages de notre territoire et avoir conscience de nos faiblesses
- Contribuer à la création d'emplois sur la commune
- Une activité économique plus importante permettant d'apporter plus de financement à la Ville contribuant à ne pas augmenter les impôts des habitants

#### II.1.1. Créer des synergies de développement économique local : définir des partenariats, collaborations structurantes

La ville de Bron possède de nombreuses structures d'étude et de recherche appartenant à l'Etat comme l'IFSTAR et le CEREMA, à la Région avec l'Université Lyon2, le lycée de l'automobile, le lycée du bâtiment, mais aussi des établissements de santé de renom avec l'Hôpital Femme Mère Enfant, l'Hôpital du Vinatier, des entreprises privées du CAC 40 ou tout simplement des sociétés à la pointe de leur secteur d'activité.

Aucune dynamique n'existe aujourd'hui entre ces structures, la ville, ses habitants, les associations n'en tirent pas profits.

Nous souhaitons que **la ville initie des partenariats, des réseaux ou coordonne des actions entre ces acteurs**. La ville organisera des rencontres entre ses acteurs pour qu'elles échangent sur leurs projets et développent des actions communes. Ces partenariats bénéficieront au développement de l'activité économique local et à l'emploi.

## II.1.2. Développer l'attractivité de la commune et favoriser l'implantation des entreprises

La Ville a un rôle à jouer dans l'accompagnement à l'installation des entreprises. Nous proposons **un service d'accompagnement des entreprises** au sein du service Affaires économiques de la Ville avec les fonctions suivantes :

- Renseigner et/ou de rediriger
- Créer des synergies inter-entreprises à travers des projets, clusters...

Nous proposons de faciliter l'installation de nouveaux salariés et entrepreneurs dans notre Ville en communiquant et en développant les moyens d'accueil, tel que les transports, le logement, les garderies d'enfant, actions à destination des salariés. Nous devons aider nos entreprises à séduire et recruter plus facilement leurs ressources.

Voici les services que nous souhaitons communiquer et développer pour faciliter l'attractivité économique :

- **Qualité des transports<sup>1</sup> :**
  - **Accès par autoroutes A43** et périphérique, **tram T2, T5, T6,**
  - **Développement des Vélo'v** à proximité des parcs d'activité et positionnés stratégiquement tel que le futur quartier de la Clairière (caserne Raby) avec **le tram T6.**
  - Accompagnement des entreprises dans le **déploiement du Plan Mobilité des Entreprises** (covoiturage, garages à vélos/trottinettes)
  - Allongement des horaires et fréquences du T5
- **Offre de logements<sup>2</sup>**
  - **Adaptée** par leur surface et le montant de loyer.
  - **Temporaire** pour les salariés en transit ou période d'essai.
- **Garde d'enfants<sup>3</sup>**
  - **Crèches d'entreprises** / privées au sein des parcs d'activité
- **Cadre de vie**
  - Lieu de détente à proximité tel que des **espaces verts, activité sportive**
  - Lieu de **restauration adaptée** au contexte du temps de déjeuner rapide, détente ou affaire.



<sup>1</sup> Vir également chapitre Mobilité

<sup>2</sup> Voir également chapitre Urbanisme- Cadre de vie

<sup>3</sup> Voir également chapitre Urbanisme- Cadre de vie

### II.1.3. Une Ville avec une offre commerciale dynamique créatrice de bien vivre

Le centre et les quartiers brondillants souffrent d'un appauvrissement de **l'offre commerciale peu développée et diversifiée**. Les commerces présents sont parfois **peu accessibles** suivant le mode transport utilisé par les Brondillant(e)s.

Par ailleurs, à Bron nous possédons des artisans commerçants avec des prestations et des produits de grande qualité. Cette offre qualitative subit la **concurrence des hypermarchés à proximité** et leur sur-communication.

Nous souhaitons faciliter l'accès et l'installation d'artisans commerçants de qualité pour **dynamiser le centre-Ville et les quartiers** et ainsi améliorer le cadre de vie des Brondillant(e)s. Pour cela, nous ambitionnons d'initier les actions suivantes en **collaboration avec les associations des commerçants** et les habitants.

- Aider les utilisateurs/habitants
  - **Faciliter l'identification de l'offre commerciale** en cartographiant tous les commerces de Bron et en diffusant cette information dans les commerces, sur le site web et affichage de la Ville...
  - **Augmenter l'accessibilité des commerces**<sup>4</sup> en développant les moyens d'accès aux commerces avec une navette électrique gratuite permettant de relier les différents points de la Ville très rapidement.
  - **Créer des places de stationnement limitées dans le temps devant des commerces** pour faciliter leur accès.
  
- Aider les professionnels
  - **La Ville facilitatrice entre les commerces, les habitants, les associations**
  - La Ville promotrice des commerces et services sur Bron.
  - **Communication dans Bron Mag** de plusieurs pages par mois avec des reportages, des annonces, des évènements sur demande des commerçants.
  - **Guichet unique en mairie** pour aider aux démarches, à la publicité, aux informations règlementaires (taxe sur enseignes, augmentation des horaires d'ouverture).
  - **Visite des commerçants tous les 6 mois** pour recueillir leurs besoins, leurs analyses.
  - Organisation chaque année **d'un grenelle sous la forme d'une quinzaine commerciale** avec un événement place de la liberté en fin d'opération.

---

<sup>4</sup> Voir également le chapitre Mobilité

- **Innover**

- Installer de **nouveaux commerçants venant diversifier l'offre commerciale** en usant du droit de préemption de la Ville sur l'installation de nouveaux commerces.
- Instaurer le **développement de commerces éthiques** pour amener une offre différente et des consommateurs d'autres communes.
- Instaurer **une offre commerciale ambulante** dans les quartiers de Bron par des commerçants Brondillant(e)s ou extérieurs.
- **Encourager le covoiturage de proximité** pour les petits déplacements via une plateforme Brondillant(e)s<sup>5</sup> (aller au magasin, aller à l'école, etc...). Faciliter ces déplacements, c'est aussi créer du lien et aider la consommation, tout en augmentant la qualité de l'air.
- **Développer les marchés nocturnes de marchands éthiques** pour que les Brondillant(e)s n'étant pas sur Bron en journée puissent bénéficier des produits de qualité. Ces marchés nocturnes animeront également la Ville en fin d'après-midi et début de soirée.



#### II.1.4. Une Ville dynamique et animée

### A Bron, on brouge !

L'offre de divertissements ne permet pas aux Brondillant(e)s de profiter pleinement de la Ville. Les Brondillant(e)s sont souvent amenés à aller chercher des offres de sorties en dehors de Bron, par exemple sur Montplaisir, Villeurbanne ou la presqu'île.

Cet état de fait amène les habitants de **Bron** à la **qualifier de Ville dortoir**.

Pourtant, beaucoup de Brondillant(e)s sont investis dans **des associations<sup>6</sup> créatives**, mais avec peu de lien de collaborations avec la Ville leur permettant de se produire ou exposer.

Nous constatons également que beaucoup d'**étudiants transitent par Bron** pour aller à l'université mais **ne s'y arrêtent pas** par manque d'offres de divertissements ou de structures pour les accueillir.

Pour dynamiser notre Ville et en faire **une Ville où on aime rester pour se divertir**, nous proposons de mettre en place avec les habitants, les étudiants, les commerçants, les associations, les actions suivantes :

- **Informier**

- Identifier et communiquer en créant **un calendrier des évènements annuels d'animations** et d'activités qui sera diffusé très largement par les commerçants, à l'université, sur l'affichage et le site web de la Ville. De la même manière, **cartographier les services et loisirs existants** à Bron et dans l'Est lyonnais (bowling, billard, chute libre, loisir d'équipe indoor...)



---

<sup>5</sup> Voir également le chapitre Cadre de vie : plateforme citoyenne

<sup>6</sup> Voir également le chapitre « Démocratie municipale »

- **Informers les étudiants sur l'offre de divertissements** d'aujourd'hui et de demain à Bron via des nouveaux canaux d'information tels que les réseaux sociaux.
- **Informers sur le terrain**, dans chaque quartier en allant à la rencontre des Bronillants(e)s.
  - Optimiser
- **Mobiliser plus efficacement les infrastructures** de la Ville tels que l'université, les places de marché, l'espace Albert Camus, la médiathèque, le fort de Bron, l'hippodrome, etc, en créant des événements sur ces lieux.
  - Innover
- **Réorganisation et meilleure exploitation des places de marchés** et particulièrement de la place de la liberté. Les places de marchés sont les endroits adaptés et pertinents pour organiser des événements dans les différents quartiers. Nous souhaitons leur **donner une nouvelle dimension**.
- **Couverture amovible des marchés** : afin d'améliorer le confort lors des jours de marché et de garantir la tenue d'événements **tout au long de l'année** (cinéma, spectacles, animations, repas en plein air, bals...). Suivant les types d'événement et les conditions climatiques, les places seront couvertes ou découvertes. Ces structures amovibles intégreront une atténuation acoustique pour le confort des riverains.
- **L'aménagement De la Place de la liberté** : un point de départ d'un centre-Ville dynamique et partagé pour faire battre le cœur de notre Ville.  
Nous souhaitons qu'elle soit **co-conçue et co-réalisée par les habitants, usagers et acteurs de Bron**. Une place qui incarnera les valeurs de notre Ville de demain, une caisse de résonance de tout ce qui fait la vie de notre Ville et de nos quartiers, à savoir un lieu <sup>7</sup> :

Nous souhaitons en faire un lieu :

- De Rencontre, de dialogue, de partage, qui **insuffle notre volonté de démocratie participative**.
- Qui **aspire aux valeurs de développement durable et soutenable**.
- De point de départ d'un parcours et d'**une offre commerciale Ethique**.
- D'activité, de loisir, d'événement.
- De **trait d'union entre l'avenue Franklin Roosevelt et Camille Rousset** en reliant le centre ancien place Curiale.
- Qui communique sur **l'architecture de la Ville d'hier et de demain**.

---

<sup>7</sup> Consulter également chapitre Urbanisme cadre de vie

- **Étendre les marchés du soir** : Nous proposerons une véritable offre de marchés avec des commerçants sélectionnés pour leurs démarches qualités et éthiques afin de permettre aux Brondillant(e)s de faire leurs achats en fin de journée.
- Favoriser **les autorisations tardives** les jeudis soir, vendredis soir et samedis soir **dans les lieux insonorisés**.
- **Desservir des lieux par une Eco-navette**<sup>8</sup> aux horaires tardifs les jeudis, vendredis, samedis.
- Favoriser le **développement d'une zone de loisir autour de l'aéroport Lyon-Bron** en lien avec les Villes de Chassieu et Saint Priest.

---

<sup>8</sup> Voir Chapitre Mobilité

## II.2. Insertion et Emploi

La coordination et l'intervention des acteurs de l'emploi, des réseaux spécialisés et des acteurs locaux se sont élargies sur l'intégralité du territoire de la métropole depuis janvier 2019 à travers le **PMIe** "Programme Métropolitain d'Insertion pour l'emploi".

Si la métropole absorbe un bon nombre de compétences sur l'insertion et l'emploi, il reste à la commune un rôle important à jouer en matière d'insertion et d'emploi.

La Ville peut contribuer à l'emploi à travers la :

- Possibilité de délégation par **Pôle Emploi** de la réception d'offres d'emplois et d'opérations de placement,
- Possibilité de participation aux **MMIE** (Maison Métropolitaine d'insertion pour l'emploi)
- Possibilité de participation aux structures d'accompagnement et d'insertion professionnelle des jeunes, **Missions locales** et **PAIO** (Permanence d'Accueil, d'Information et d'Orientation (PAIO),
- **Participation au CREFOP** (Comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles).
- Possibilité de mise en œuvre **des plans locaux pluriannuels pour l'insertion et l'emploi avec le soutien de L'ARI** (l'Association Régionale pour l'Intégration).
- Possibilité de conclure avec l'Etat des **conventions au titre de l'Insertion par l'Activité Economique (IAE)**.

La Ville a sur son territoire des structures comme :

- L'agence pôle emploi,
- La mission locale, Bron-Décines-Meyzieu.
- De l'Insertion par l'Activité Economique avec la régie de quartier RIB (Réussir l'Insertion à Bron)

On constate qu'avec tous ces outils, la Ville de Bron possède des leviers importants pour intervenir sur les problématiques d'emploi et d'insertion.

**Pourtant on observe qu'il y a peu de volonté politique sur cette thématique** avec des publics oubliés, telle que l'insertion des jeunes en difficultés, en décrochage scolaire.

**Nous pensons que pour créer de la citoyenneté, il est nécessaire que chaque Brondillant(e) ait un emploi.** C'est pourquoi nous proposons de mettre en place les actions suivantes avec l'ensemble des acteurs concernés et des Brondillant(e)s.

- [Création d'un guichet unique entreprise](#)

La formation des agents municipaux sera renforcée afin d'**aider**, de **conseiller** et d'**aiguiller les professionnels**.

- Sollicitation pour l'installation d'une agence MMIE (Maison Métropolitaine d'insertion pour l'emploi)

Ce dispositif de la Métropole sera avant tout un **lieu d'écoute et de conseil** où trouver du **soutien** et des **informations** diverses, liées à l'emploi, la formation professionnelle. Elle regroupera les différentes instances et compétences d'insertion pour **l'emploi sur un même lieu**. Elle accueillera tous les demandeurs d'emplois de la Ville qui souhaitent être aidés dans leur recherche d'emplois et/ou dans leur réinsertion professionnelle.

- La création d'une plateforme 1<sup>er</sup> job

Les collégiens, lycéens, étudiants et jeunes actifs pourront déposer leurs demandes de stages et d'alternances et les entreprises pourront recruter directement en ligne gratuitement.



- Faciliter le développement de structures d'insertion et d'emploi sur la commune.<sup>9</sup>

Nous pensons qu'il est temps d'insuffler **une conception différente de l'emploi et de l'économie** avec l'installation d'entreprises relevant de **l'ESS (Economie Sociale et Solidaire)** et des projets fondés sur la **coopération**, le **partage** et la **mutualisation**.

Pour initier et développer un mode d'entreprenariat **générateur de l'emploi durable**, nous souhaitons que la Ville **accompagne l'installation de structures d'insertion** telles que les Coopératives d'Activité et d'Emploi (CAE), Structures d'Insertion par l'Activité Economique (IAE), ... Les activités de ces structures seront tournées vers la **Transition écologique et solidaire** en intégrant des démarches tels que les **circuits courts**, **l'économie circulaire**, **les économies de ressources**.

- L'inclusion de clause d'insertion par l'emploi dans les marchés publics et privés passés par la Ville

Les marchés de travaux et de services incluront l'article 14 du Code des Marchés Publics, **l'insertion comme condition d'exécution du marché** ; - l'article 53 du CMP, **l'insertion comme critère de choix de l'entreprise** attributaire ; - l'article 30 du CMP, l'achat de prestation d'insertion ; - l'article 15 du CMP, les marchés réservés visant à **favoriser le travail de personnes handicapées** dans le cadre des Établissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT) et des Entreprises Adaptées (EA).

---

<sup>9</sup> Voir également chapitre Insertion Emplois

- La mobilisation des Régies de quartier sur l'accompagnement à la participation des habitants

Dans le cadre du programme de renouvellement urbain sur Parilly, **la mobilisation des Régies de quartier sur l'accompagnement à la participation des habitants** aux travaux dans les logements et sur les espaces communs.

- Proposer l'installation sur la Ville d'une MFR (Maison Familiale Rurale)

Afin de donner la chance pour **chaque jeune d'aller vers une formation professionnelle, d'éviter le décrochage scolaire**, la Maison Familiale Rurale est une réponse. Elle contribue efficacement à la formation et à l'éducation des jeunes et des adultes, à réussir pleinement l'insertion professionnelle et sociale, et ce dans la perspective d'un monde plus solidaire et d'un développement durable des territoires.

- Création d'un parcours entrepreneurial Brondillant(e)

**De l'accompagnement à la création d'entreprise**, jusqu'à l'accès à des espaces de travail puis l'intégration d'un système de pépinière à Bron. Nous encouragerons les **parrainages avec les entreprises locales** et favoriserons l'accès à des bureaux pour toute nouvelle entreprise.

### III. CADRE DE VIE ET VIE DANS LA VILLE : MON ENVIRONNEMENT, MES SERVICES

#### III.1. Education & Jeunesse

La Ville de Bron est détentrice du label « Ville Amie de Enfants » depuis plusieurs années avec de nombreux dispositifs en faveur de l'enfance, malheureusement peu de Bronilliant(e)s mobilisent ces dispositifs du fait d'un déficit de communication. De plus, nous constatons de véritables manquements en termes d'urbanisme, sanitaire et sécurité.



Une majorité des bâtiments scolaires n'a pas été rénovée entraînant des **conditions de confort non optimum pour les enfants**. Ce manque de rénovation **impacte fortement la facture énergétique et la qualité de l'air** dans les classes.

Le manque de surface pour accueillir nos enfants est déjà très présent et va croître avec l'arrivée de nouveaux habitants sur le quartier de La Clairière (Caserne Raby) et Parilly, encore une fois cette densité d'élèves sur des espaces restreints participe à la **dégradation de l'air intérieur des bâtiments**. Une qualité de l'air intérieur qui est d'autant plus dégradé que certaines de nos écoles sont proches des axes routiers (J.Jaurès, A. France).

**Un projet de cuisine centrale** avec la commune de Chassieu **abandonné** suites aux élections en 2014 pour des **raisons politiques** avec des **conséquences sur la qualité et le coût** des repas proposés à nos enfants.

Des bâtiments ou des aménagements extérieurs dont la **configuration et l'implantation rendent difficiles une application stricte des plans Vigipirate** (les cours de récréation sont ouvertes vers la rue ou des espaces facilement accessibles).

**La circulation aux abords des écoles** est compliquée avec **beaucoup d'incivisme** aux horaires de rentrée et sortie des classes. La Ville a mis en place un CLSPD (Contrat Local de Sécurité et Prévention de la Délinquance) pour sécuriser les abords des écoles mais il souffre de **peu de moyens et d'effectifs**.

Nous souhaitons **nous engager avec les associations de parents d'élèves** pour répondre à ces enjeux d'urbanisme, sanitaire, sécurité et d'éducation.

- [Accompagnement et moyens dédiés aux Eco-délégués](#)

Les classes de collège et de lycée élisent **des éco-délégués** pour participer activement à la mise en œuvre du développement durable dans leurs établissements. À travers ces élections et les projets éco-responsables menés toute l'année, **les élèves deviennent acteurs à part entière** pour faire des établissements **des espaces de biodiversité, à la pointe de la lutte contre le réchauffement climatique**.

Bien sûr nous veillerons à ce que la Région et la Métropole mettent en place dans respectivement nos collèges et lycées les éco-délégués, nous demanderons que cette fonction **dans les écoles de Bron** soit introduite.

- [Education nationale et éducation populaire développement durable](#)

**Nos enfants jouent un rôle capital dans l'évolution de notre société** et particulièrement en matière d'environnement. Nous savons qu'ils sont d'**efficaces ambassadeurs** auprès des parents. Nous ferons **intervenir des associations d'éducation populaire environnementale**, présentes sur la métropole, sur l'écoconstruction, la biodiversité, la citoyenneté, la solidarité... Nous encouragerons à ce que ces associations interviennent sur le temps scolaire.

- [Une restauration pour tous issu des circuits court et biologique](#)

**Création d'une cuisine centrale, en partenariat avec une commune voisine**, pour la restauration scolaire permettant d'intégrer, d'anticiper et dépasser les obligations de la loi Agriculture et Alimentation.

Ce partenariat sur la création d'une cuisine centrale nous permettra de mettre en place rapidement des réseaux **d'approvisionnement d'aliments bio en circuit court** dans le cadre d'un PAT (Projet Alimentaire Territorial). Nous souhaitons fixer **un objectif de 50% de produits biologiques et 60% de produits locaux en 2022** (donc bien au-delà de la loi EGalim). Dans un même temps, un plan anti-gaspillage sera mis en place et en complément, il sera fait don des repas non consommés (surplus alimentaires) aux organisations caritatives.

Nous souhaitons que la cantine scolaire s'adresse à tous quel que soit son régime alimentaire. Pour cela **nous mettrons en place la possibilité de repas végétariens protéinés dans l'ensemble des écoles**.

- [Une amélioration du confort thermique, de la qualité d'air intérieur et de la facture énergétique des écoles.](#)

Nous lancerons **un grand programme de rénovation énergétique et d'amélioration de la qualité d'air intérieur de nos écoles** cadré par des Contrats de Performances Energétiques (CPE).

La conjoncture des prêts financiers à des taux nuls, voir négatifs pour les collectivités, et un prix de l'énergie toujours plus élevé rend pertinent l'investissement dans la rénovation énergétique. En effet ces 2 paramètres permettent de **financer les opérations de rénovation énergétique à cout nul et en diminuant la facture énergétique**. Pour l'avenir de nos enfants, leurs écoles intégreront des énergies renouvelables permettant de réduire également la facture énergétique et notre empreinte carbone.

- [Assurer la sécurité aux abords et dans les écoles.](#)

- **En réduisant l'incivisme**

Afin de **régler les problèmes d'incivisme** auprès des écoles à la rentrée et à la sortie des classes, nous souhaitons mettre en place une **sensibilisation passive et active**.

Une sensibilisation passive en ajoutant aux mannequins élèves aux abords des passages piétons, **des passages piétons 3D représentant des écoliers**. Ce dispositif est expérimenté dans la métropole à Grigny.

La Ville recrutera **des ASVP** (Agent de Surveillance de la Voie Publique) qui sensibiliseront les parents aux **règles de sécurité**.



De la **vidéo-verbalisation** sera mise en place pour protéger nos enfants face au non-respect des règles de sécurité.

- **En accompagnant les solutions de trajet alternatives**

Nous souhaitons encourager et accompagner les transports actifs tels que la marche à pieds ou le vélo sur les chemins des écoles, en partenariat avec les associations présentes à Bron ou métropolitaines (La Petite rustine, La Maison du Vélo par ex).

- **En améliorant les infrastructures en place**

Certaines contraintes étant liées aux infrastructures existantes, nous souhaitons des concertations avec la Métropole pour l'amélioration des voies et surtout des trottoirs autour des écoles (exigus sur certains trajets voire coupés par des poteaux électriques /enfouissement progressif mais actif des câbles électriques).

Dans le cadre du plan de rénovation des écoles, des aménagements seront réalisés pour assurer les conditions du plan Vigipirate<sup>10</sup>.

---

<sup>10</sup> Voir Chapitre Sécurité

- Un ramassage scolaire en S’Cool Bus

Dans **un objectif d’éducation environnemental** et de mutualisation des déplacements scolaires et trajets maison/école, nous souhaitons tester la mise en place d’un S’Cool Bus tel que cela fonctionne sur la Ville de Louviers et en phase d’être mis en place à Grenoble.

Le S’Cool Bus	
	<p>Il s’agit d’un véhicule à pédales multiples à assistance électrique pour les enfants et un conducteur adulte.</p> <p>Il permet <b>d’éduquer de façon ludique les jeunes à la pratique sportive</b>. L’objectif est de <b>sécuriser de façon ludique</b> les trajets maison-école, et permettre une réutilisation en journée pour <b>des connections école équipements sportifs ou culturels</b>.</p>

- PÉRISCOLAIRE

Nous souhaitons pouvoir étendre le créneau du périscolaire surtout sur la période couverte après les temps d’école.

Ainsi, nous voulons proposer **une amplitude horaire beaucoup plus large le soir** (aujourd’hui 17h45) pour la proposer **jusqu’à 18h30**, comme c’est déjà le cas sur la Ville de Lyon.

- Mettre en place un service minimum pour assurer l’accueil scolaire

Dans le cadre d’une absence supérieure à 25% des enseignants, **la Ville doit assurer l’accueil de tous les élèves**. Nous mettrons en place ce dispositif avec la contrepartie financière allouée par l’Etat.

- Création d’Espaces Jeunes

**Nous ouvrirons des lieux d’accueil, de travail et de loisirs** en leur faisant bénéficier de l’accès à des salles leur permettant de se retrouver dans un cadre respectueux des vies de quartier.

- Améliorer la carte Bron campus

Nous ciblerons de nouvelles offres sur la culture, le sport et les études.

## III.2. Urbanisme, Habitat-Logement, Cadre de vie

Face à l'augmentation de la population des grandes métropoles, **la métropole de Lyon subit une densification progressant vers l'Est lyonnais**, c'est pour cela qu'il est **urgent de repenser l'urbanisme**. Nous devons réfléchir à des aménagements qui **respectent les principes du développement durable** et soutenable. Ils doivent nous aider à **réduire la consommation d'énergie**, rendre **l'air plus sain**, **préserver la biodiversité**, **réduire l'artificialisation des sols naturels et la surchauffe urbaine**, participer à la lutte pour le climat.

L'attractivité territoriale d'une Ville comme Bron dépend de très nombreux facteurs et notamment environnementaux tels que la qualité du cadre de vie. **L'accès à un environnement de qualité**, des logements avec une facture énergétique et **un coût maîtrisé** sont des exemples de paramètres importants pour **une attractivité durable de notre territoire**.

Chaque territoire cherche de plus en plus à améliorer son attractivité pour renforcer **sa capacité à attirer** (mais aussi à retenir) hommes et entreprises. Si les deux concepts, d'attractivité et développement durable paraissent très différents à première vue, ils constituent pourtant deux notions inhérentes à **la vie et au dynamisme d'un territoire**.

Nous nous donnons **l'objectif d'améliorer l'attractivité de Bron** en travaillant sur le cadre de vie, le logement, tout en respectant l'environnement.

Les enjeux pour les années à venir en termes de cadre de vie, de logements et d'environnement pour Bron sont plurielles :

- **Des projets qui vont transformés la Ville** avec un quartier en pleine mutations comme Parilly, un nouveau quartier comme La Clairière (ancienne caserne Raby), un quartier en fin de transformation comme Terraillon.
- Mais aussi, il nous faut offrir **un Centre-Ville dynamique et partagé pour faire battre le cœur de notre Ville de Bron**.
- **Des enjeux environnementaux** avec le quartier de La clairière et Parilly qui intègrent dans leur conception la proximité de grandes infrastructures routières comme le boulevard Laurent Bonneval et l'autoroute A43.
- **Des enjeux d'équilibre économique** avec le projet de modernisation du pôle commercial de Champ du Pont, des Galeries Lafayette et le développement économique du triangle de l'Aviation.
- **Des enjeux de valorisation et de préservation durable** de nos parcs urbains naturels que sont le parc de Parilly, le fort, le Vinatier, le parc des Essarts. Des espaces essentiels dans la lutte contre le réchauffement climatique et notre confort.

### III.2.1. Cadre de vie & environnement

Afin d'améliorer notre cadre de vie et notre environnement nous souhaitons.

- Transformer la cohabitation entre la Ville et les grandes infrastructures autoroutières

Les grandes infrastructures autoroutières pèsent sur la continuité de nos quartiers, la qualité de l'air, la pollution sonore de notre Ville. Ainsi, nous souhaitons transformer la cohabitation en :

- Pesant dans le débat métropolitain pour **accélérer l'ouverture de l'anneau des sciences** (contournement ouest de Lyon), ralentir le déclassement de l'A6/A7 et **finaliser le grand contournement Est avec l'A432** afin que notre Ville ne supporte pas l'ensemble de la pollution générée par la traversée des véhicules de la vallée du Rhône.
- Etant moteur dans les débats métropolitains pour créer **des transports en commun périphériques et des parking relais** coté Est pour que Bron ne soit plus une Ville de transit automobile.

- Négocier la création d'une passerelle végétalisée entre les Genets et La Clairière (ancienne caserne Raby)

Nous souhaitons agraffer le quartier des Genets aux Clairières (Raby) avec une passerelle multimodale végétalisée (piétons, vélos, éco-navette et bus) afin de faire le lien avec le Tramway T6.

- Etudier l'aménagement d'une coulée verte du bois de Parilly à la Clairière (Raby)

Nous souhaitons étudier **l'aménagement d'une coulée verte du bois de Parilly à la Clairière (Raby)** en passant par la Boutasse et le stade Pierre du Bœuf. Cette trame verte anticipera et accompagnera à plus long terme l'aménagement en boulevard urbain du périphérique Laurent Bonnevey.



- Améliorer l'équilibre entre densification/renouvellement urbain et préservation de la nature en Ville

**Nous augmenterons le taux de végétalisation urbaine intégrée aux projets urbains** (Zac Terraillon, NPNRU Parilly, Zac des Terrasses (Raby)...) pour lutter contre les ilots de chaleurs et nous prémunir des effets de la chaleur dû au changement climatique. Nous prendrons plus que notre part dans l'objectif du PCAET de 300 000 arbres plantés dans la Métropole d'ici 2030.

- Concilier le renouvellement de la Ville avec le respect des identités et patrimoines Brondillant(e)s

Nous proposerons de construire avec les habitants **une identité et une harmonie de la Ville** à travers un cahier architectural. Ce dernier s'imposera à toutes les nouvelles constructions afin de préserver une identité.

- Concevoir un centre-Ville dynamique et partagé

Pour faire battre le cœur de notre Ville de Bron, nous prenons comme point de départ l'aménagement de la Place de la liberté (Place de la Mairie). En effet, nous souhaitons concevoir un centre-ville dynamique et partagé pour le bien-être de tous les brondillants.

### L'aménagement de La Place de la liberté

**L'aménagement de la Place de la liberté, un point de départ d'un centre-Ville dynamique et partagé pour faire battre le cœur de notre Ville.**

Nous souhaitons qu'elle soit coconçue et co-réalisée par les habitants, usagers et acteurs de Bron. Une place qui incarnera les valeurs de notre Ville de demain, une caisse de résonance de tout ce qui fait la vie de notre Ville et de nos quartiers, à savoir un lieu <sup>11</sup> :

Nous souhaitons en faire un lieu :

- ✓ De Rencontre, de dialogue, de partage, qui **insuffle notre volonté de démocratie participative.**
- ✓ Qui **aspire aux valeurs de développement durable et soutenable.**
- ✓ De point de départ d'un parcours et d'**une offre commercial Ethique.**
- ✓ D'activité, de loisir, d'événement.
- ✓ De **trait d'union entre l'avenue Franklin Roosevelt et Camille Rousset** en reliant le centre ancien place Curiale.
- ✓ Qui communique sur **l'architecture de la Ville d'hier et de demain.**

<sup>11</sup> Consulter également chapitre Urbanisme cadre de vie

- Aménagement de l'entrée de Ville de la Boutasse en zone de rencontre.

Cette zone est, aujourd'hui, très accidentogène et envoie un mauvais signal dès l'entrée de Ville. **Cet aménagement favorisera l'activité des commerces** et pourra être amené à s'étendre dans le centre-Ville.

Pour améliorer notre cadre de vie, nous souhaitons aussi, le respect de **l'équilibre et la complémentarité entre les différentes offres commerciales sur la Ville** ; le maintien d'un niveau de services et équipements urbains attractifs adaptés aux besoins des habitants ; le renforcement de la place des modes doux pour limiter les déplacements automobiles<sup>12</sup>.

### III.2.2. Habitat

Le rythme annuel de croissance de la population municipale a été de 0,53% sur la période 1999-2015 soit **un gain de 208 habitants par an**. Cette progression d'habitant est très disparate avec des évolutions que l'on peut observer sur les critères suivants.

- **Une progression des retraités et des catégories supérieures** et des ouvriers moins nombreux.
- Des **niveaux de revenus inférieurs** aux moyennes du bassin de vie et de la Métropole.
- Un profil des ménages moins familial que dans les autres communes du bassin de vie et une part **des familles avec enfants qui diminue** encore au profit des personnes seules.
- Une population plutôt jeune mais **un vieillissement qui s'accroît**.

Ainsi, il nous faut répondre à ses enjeux avec une offre nouvelle qui répond aux besoins des Brondillant(e)s et permet d'accueillir de nouveaux habitants. Nous souhaitons mettre en œuvre, avec les acteurs de l'habitat public et privé, mais aussi les habitants, les actions suivantes. Ces actions sur l'habitat permettront de répondre au besoin de chaque Brondillant(e) en termes de logement afin qu'il puisse **grandir et vieillir à Bron quel que soit son parcours de vie**.

- Diversifier l'offre de logements pour répondre aux différents besoins en veillant à produire une offre abordable

Produire **une offre de logement sociale, intermédiaire et en accession** avec les aménageurs, bailleurs sociaux et promoteurs immobiliers, constructeurs.

---

<sup>12</sup> Voir Chapitre Mobilité, Le développement économique des acteurs de la Ville

- Bâtir une offre de logement créant la mixité sociale et générationnelle de proximité

Il est nécessaire de continuer à accueillir des familles avec enfant(s) et de prendre en compte les problématiques de vieillissement dans la réflexion d'une offre de logement, afin de créer une mixité sociale et générationnelle de proximité.

- **Une offre de logement** sociale, intermédiaire et en accession **adaptée à chacun**. Nous ferons un travail d'**évaluation de l'offre de logement dans la continuité** avec les acteurs de l'habitat, tout en anticipant l'évolution des modes de vie. **Tous les logements neufs devront pouvoir être adaptés au handicap sans gros travaux.**
- **Une offre de logements favorisant une mixité sociale à l'échelle d'un immeuble.** La création d'immeubles de logement social à l'échelle d'un bâtiment stigmatise et ne permet pas l'ascenseur social. Nous inciterons l'ensemble des bailleurs sociaux, promoteurs, constructeurs, aménageurs à créer une offre de logements diversifiée à l'échelle des montées d'escaliers et non plus par immeuble.
- Une offre de logements impliquant **l'entraide multigénérationnelle entre nos étudiants et nos aînés**. La cohabitation intergénérationnelle solidaire permet à des personnes de soixante ans et plus de louer ou de sous-louer à des personnes de moins de trente ans une partie du logement dont elles sont propriétaires ou locataires dans le respect des conditions fixées par le contrat de cohabitation intergénérationnelle solidaire tel que stipulé dans la loi ELAN. Nous travaillerons avec les associations en charge d'accompagner ce dispositif permettant que **nos aînés ne soient pas isolés** et apportant **une réponse de logements abordables pour nos étudiants**.



- Augmenter l'attractivité du parc existant en le rendant plus conforme aux besoins et aux normes en matière de performances énergétiques.

- Encourager les rénovations énergétiques pour **protéger les plus vulnérables de l'impact de la hausse de l'énergie**, mais aussi pour répondre aux préoccupations environnementales.
- Accompagner les propriétaires modestes dans la réalisation de leurs travaux de rénovation énergétique et environnemental avec la désignation localement **d'un accompagnateur / médiateur de l'énergie et de l'environnement**. Nous créerons un service de conseil et d'accompagnement de la rénovation énergétique de l'habitat qui participera à tisser des liens entre tous les acteurs (des métiers du BTP au financement de projets).

- Produire une offre de logements responsable, équilibrée et des services diversifiés dans nos quartiers répondant aux besoins pluriels des habitants.

Dans le cadre de la requalification urbaine et sociale des quartiers prioritaires du contrat de Ville (Parilly et Terrillon), nous **construirons ces quartiers avec les habitants, de la conception à la réalisation**. Nous estimons que les conseils citoyens et les habitants n'ont pas été pleinement intégrés dans la phase de consultation.

Nous demanderons à la Métropole de pouvoir **reprendre la phase de concertation avec les citoyens** que ce soit pour le quartier de Parilly ou Terrailon.

- Favoriser le lien social en améliorant son logement durablement

Parce que notre habitat est notre premier environnement, il se construit pour nous construire tout au long d'une vie.

Nous proposerons aux habitants **un accompagnement à l'apprentissage du bricolage pour l'aménagement, l'embellissement** afin qu'ils adaptent leur logement à la configuration de leur ménage, à leur mobilité, à leurs envies etc. Pour cela **un atelier de bricolage et outilhèque** sera mis en place, l'occasion d'apprendre des techniques de bricolage, d'utiliser, d'emprunter des outils et de favoriser la rencontre dans le quartier et au-delà.

- Faciliter la mutation de logement pour grandir et vieillir à Bron dans un logement adapté quel que soit son parcours de vie.
- **En levant les freins entre locataires et bailleurs** sociaux ou privés. En organisant les mutations de logement inter-bailleurs.
- En ayant **une offre de logement d'urgence** pour garantir un toit aux personnes atteintes par un accident de la vie.

Afin d'accélérer ces projets, **nous impliquerons l'ensemble des acteurs qui construisent la Ville** tels que les aménageurs, les bailleurs sociaux, les promoteurs, les constructeurs, mais aussi ANRU, le CGET, la Région la Métropole dans le cadre du Programme de Renouvellement Urbain de Parilly et Terrailon. **Nous demanderons à ces acteurs de prendre pleinement nos exigences en compte et leur part de responsabilités dans ces projets.**

### III.3. Mobilité : Faciliter la mobilité pour améliorer notre cadre vie

Nous pensons que chaque Bronilliant(e) doit pouvoir et avoir **la liberté de se déplacer quels que soient ses moyens matériels et financiers**, c'est un enjeu d'égalité et de lutte contre la précarité.

Mais cette mobilité est aussi un enjeu de santé publique. Le transport participe à **38% des émissions pesant sur la qualité d'air**. La dégradation de la qualité d'air est responsable de plus de **48 000 morts par an en France<sup>13</sup>**, soit plus d'une population comme Bron par an. Bron est directement concernée, elle est le 3<sup>ème</sup> secteur le plus exposé de la Région AuRA après la zone Fourvière/Feyzin.



Notre Ville étant particulièrement exposée de par sa situation, nous vous proposons **d'être acteur pour une Ville où l'on respire et se déplace mieux**.

Plus globalement, la mobilité est un enjeu majeur car c'est la condition *sine qua non* d'une bonne insertion, de l'accessibilité au service de la Ville, du rayonnement de la Ville et de la qualité de vie.

Nous vous présentons le diagnostic suivant et les actions pouvant être mises en place pour répondre aux enjeux ci-dessus.

- **Le territoire de Bron est morcelé** : on constate un manque de cohésion entre les quartiers et le centre, Parilly, les charmilles, les Las et les Genêts sont les quatre zones les plus isolées. En cause, par exemple, le périphérique qui traverse la Ville, mais surtout un manque de moyens alloués à la mobilité et aux transports et de voies prévues pour les mobilités douces.
- **Concernant la circulation automobile**, nous constatons d'importantes difficultés sur nos grandes voies (Boulevard Périphérique Laurent Bonnevey, A43, Avenue Franklin Roosevelt, route de Genas, etc.) : le **trafic est trop important, les infrastructures sont parfois mal adaptées** et les conducteurs peuvent avoir des comportements dangereux.
- Aussi, **notre Ville présente de grandes faiblesses en matière de stationnement**, que ce soit dans le centre (hors place de la Liberté) ou dans les différents quartiers (Place Curial, Genets/route de Genas...).
- **Concernant l'offre de transports en commun**, le territoire est desservi par les TCL mais souvent, les lignes ne permettent **pas une connexion avec la Ville-même, mais avec l'extérieur** (Lyon, Vaulx-en-Velin, Saint-Priest...). Il apparaît souvent plus simple de rejoindre des pôles extérieurs que Bron-même.
- **Concernant les zones de circulation pour les modes doux** : Nous ne pouvons que saluer l'effort fait ces dernières années. Toutefois, encore de gros points noirs subsistent, **certaines zones n'ont toujours pas de pistes cyclables** alors que l'espace nécessaire y est (route de Genas, stade Pierre Duboeuf...).

---

<sup>13</sup> Etude de 2016 de l'organisme Santé Public France

- **Concernant les déplacements pédestres** : Aussi, beaucoup de quartiers souffrent de la petite taille de leurs trottoirs ; la marchabilité y est donc compromise et entraîne certains risques pour les poussettes et les sièges handicapés par exemple.

### Cohérence de plan de déplacement alliant multimodalité et intermodalité

Pour répondre à ces différentes problématiques, nous devons intégrer une cohérence dans le plan de déplacement, combinant multimodalité et intermodalité. Voitures, transports en commun, vélos et trottinettes en libre-service, autopartage, covoiturage... la gamme des moyens de transports qui s'offre aux usagers est aujourd'hui élargie. Cette multimodalité est un réel atout pour penser les nouvelles mobilités sereines et durables en développant l'intermodalité.

Notre projet est de **faire des mobilités un axe central dans la reconstruction éco-inclusive du territoire** en travaillant sur les 3 points suivants :

- Une offre Multimodale et Intermodale en cohérence avec les parcours
- Une Navette Verte Numérique avec un parcours entre les quartiers et le centre-ville en 8 et une offre à la demande
- Un développement des modes doux

Pour **atteindre ces 3 objectifs**, voici les actions que nous souhaitons mettre en place **avec les experts d'usage** dont vous êtes en tant que **Brondillant(e)s**.

- Bron à vélo

- Mettre en place **un Plan vélo consultable sur le site de l'association « La Ville à Vélo »**<sup>14</sup>
- Accélérer l'installation de pistes cyclables et pour ce faire travailler collégalement avec les citoyens et les associations.
- Profiter des travaux de **réfection des voiries pour créer des pistes cyclables** ou améliorer leur sécurité.
  - Penser à un système de coloration des voies/pistes cyclables, cette action simple a été réalisée dans plusieurs Villes nord-européennes et s'est avérée faciliter l'usage et le respect des espaces réservés aux uns et aux autres.
  - Aménager des **espaces de stationnements sécurisés vélos** et des bornes de gonflage aux abords des stations de tram pour les vélos, vélos électriques et trottinettes.



<sup>14</sup> <https://municipales2020.parlons-velo.fr/s/329>

- Bron à pieds

- **Accélérer le projet de Passerelle Genêts/La Clairière (Raby).** Réaliser une passerelle végétalisée pour favoriser son usage en la rendant plus agréable pour les passants. La végétalisation permettra l'absorption des particules fines émises sur le périphérique, valorisera l'image de Bron et contribuera à la lutte contre les effets d'îlots de chaleur.
- **Etudier l'aménagement d'une coulée verte du bois de Parilly à la Clairière (Raby)** en passant par la Boutasse et le stade Pierre du Bœuf. Cette trame verte anticipera et accompagnera à plus long terme l'aménagement en boulevard urbain du périphérique Laurent Bonnevey.



- Bron en transports en commun

- Nous allons mettre en place **une éco-navette à énergie propre dans la Ville pour pallier le manque de connectivité entre le centre-Ville et les quartiers** ainsi qu'entre les quartiers eux-mêmes. Le circuit sera tracé après une étude approfondie (en cours) des zones « grises ». Nous souhaitons que cette éco-navette permette la mobilité de tous pour **reconnecter notre territoire et participer à l'amélioration de la qualité de l'air**. Elle sera l'occasion de faciliter les déplacements et ainsi de **dynamiser les commerces, les activités culturelles et sportives**. Elle sera également à arrêt ajustable à la demande afin de rapprocher les habitants de leurs lieux d'habitation, notamment les personnes ayant des difficultés de mobilité.

- Bron en voiture

- **Aménagement de l'entrée de Ville de la Boutasse en zone de rencontre.** Cette zone est aujourd'hui est très accidentogène et envoie un mauvais signal dès l'entrée de Ville. Cet aménagement favorisera les commerces et pourra être amené à s'étendre dans le centre-Ville.
- **Mettre en place des ralentisseurs non contournables** plateformes plutôt que coussins lyonnais sur les zones dangereuses telle que la route de Genas...
- **Réaliser des places de parking devant les zones commerçantes** pour des durées limitées qui seront définies avec les commerçants et les Brondillant(e)s.
- **Créer une plateforme<sup>15</sup> de covoiturage Brondillant** non-lucrative qui permettra de désengorger le trafic.
- **Créer un parking relais sur l'entrée de Ville** aux abords du tram T5.

- Une même mobilité pour tous

- La Ville de Bron est malheureusement compliquée à vivre pour les personnes à mobilité réduite et les personnes handicapées. Même si nous avons observé quelques outils mis en place comme le

---

<sup>15</sup> Voir chapitre Cadre de vie « Plateforme citoyenne »

système signalétique sonore et de guidage au sol pour la traversée des passages piétons, les aménagements restent anecdotiques.

- Nous engagerons un travail de diagnostic avec les brondillants et les associations pour aménager comme il se doit la Ville avec pour objectif « **l'égalité dans la mobilité quelles que soient ses capacités physiques** ».

- Les nouvelles mobilités



Le sujet des trottinettes électriques ne peut plus être mis de côté. Nous souhaitons que la Mairie de Bron assume son rôle sécuritaire en l'espèce et fasse **appliquer le Code de la route pris par décret pour les trottinettes**. De plus, il sera établi **des zones dédiées à leur stationnement** dont certaines **sécurisées aux abords des arrêts de tram** pour les trottinettes non louées. La Ville n'en sera que plus agréable à vivre et cela permettra de sécuriser les interactions d'usages (piétons, cycliste, voiture) et d'estomper la pollution visuelle.

### III.4. Sécurité

Nous pensons que **l'insécurité est une résultante de différents paramètres de la politique locale** mais aussi nationale sur **l'éducation, l'urbanisme, l'emploi qui sont dysfonctionnants ou insuffisants**. C'est pourquoi ce programme s'attache à remédier à ces manques en termes d'éducation, d'urbanisme et d'emploi pour que notre Ville n'ait plus à souffrir demain d'insécurité et retrouve sa tranquillité publique. **Ne soignons pas notre Ville que pour ses maux, mais soyons aussi dans la prévention.**

Tout citoyen est en droit de vivre et évoluer dans la Ville à l'abri de la peur, des incivilités. **Assurer la sécurité et la tranquillité des citoyens constitue une nécessité immédiate.**

A Bron pour assurer la sécurité et la tranquillité des citoyens, nous avons **16 policiers municipaux pour 42 000 habitants**, cela reste très **inférieur en comparaison des Villes voisines** d'un nombre d'habitants à peu près équivalent. Il en résulte une **insuffisance de présence** devant les écoles primaires ou collèges bien que les parents d'élèves fassent régulièrement des signalements d'agressions à la sortie ou au sein de l'établissement. On constate également **un turn-over important des policiers municipaux**, il en résulte une police municipale avec peu d'expérience de terrain.



A Bron, certains quartiers comme Terrillon et Parilly vivent dans l'insécurité et sont victimes régulièrement d'actes de vandalisme. Cela a pour conséquence une **désertification des commerçants**. Malgré cela, **la police municipale est quasiment absente** surtout dans le quartier de Parilly.

Dans le cadre du NPNRU (Nouveau Programme Nationale de Renouveau Urbain), ces 2 quartiers classés quartier de priorité nationale par l'ANRU (Agence Nationale de Renouveau Urbain) bénéficie d'un dispositif GUP (Gestion Urbaine de Proximité). La GUP est une dynamique interpartenariale basée sur l'articulation, la coordination et l'adaptation des Interventions de chaque acteur au service de l'amélioration du cadre et des conditions de vie des habitants des quartiers tout en améliorant le lien social. **Nous estimons que la Ville faillit dans l'animation et la mise en œuvre de ce dispositif GUP.**

**Devant ces insuffisances, Il nous paraît important de rappeler les compétences du maire en matière de sécurité :**

Les compétences du maire en matière de sécurité
<ul style="list-style-type: none"><li>▪ <b>Le maire est officier de police</b> judiciaire par délégation de l'Etat ;</li><li>▪ Il a l'exercice de la police municipale, et sous <b>sa responsabilité le bon ordre, la sûreté, la sécurité, la salubrité publique</b> ;</li><li>▪ Il a le pouvoir de Police portant sur des objets particuliers concernant la circulation, le stationnement ;</li><li>▪ Il peut créer des postes supplémentaires de policiers municipaux ;</li><li>▪ Il a des obligations en matière de <b>prévention de la délinquance</b>, le maire anime et coordonne le CLSPD (Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance) ;</li><li>▪ Il a la possibilité de mutualiser <b>des polices municipales avec d'autres communes</b>.</li></ul>

Voici les actions que nous comptons mettre en œuvre avec les habitants pour amener plus de sécurité et de tranquillité publique :

- [Une commission Tranquillité publique / Sécurité](#)

Dans le cadre de la démocratie municipale, la convention citoyenne comportera **une commission Tranquillité publique / Sécurité composée** des citoyens, de l' élu en charge de cette délégation, de la Police nationale et municipale. Elle se réunira régulièrement pour évaluer et coordonner les actions sur le terrain <sup>16</sup>.

- [Faire un diagnostic des conditions de travail des policiers municipaux](#)

Un état des locaux et des équipements mis à disposition est nécessaire en vue d'améliorer les conditions de travail des policiers municipaux.

- [Doublé les effectifs des policiers municipaux](#)

Pour **augmenter l'amplitude horaire d'intervention et le nombre de policiers** présents sur les quartiers de la Ville.

---

<sup>16</sup> Voir Chapitre Démocratie Municipale.

- Mettre en place une délégation de pouvoir judiciaire aux adjoints

En leur proposant **une formation spécifique** afin qu'ils soient plus à l'aise sur des opérations en contact avec les citoyens.

- Mutualiser sur l'aspect formation, bonnes pratiques, achats d'équipement et centre de vidéoprotection

Avec les communes avoisinantes, ce qui permet **des économies d'échelle** et le **partage des savoir-être et savoir-faire**.

- Assurer la sécurité des policiers municipaux

Pour **garantir la sécurité des policiers municipaux**, envisager d'équiper de gilets de protection adaptés à leur morphologie et quel que soit le type d'attaque.

- Installer plus de caméras véhicules (Dashcam) et vidéoprotection

Dans des endroits stratégiques qui auront pour fonction de surveiller, protéger et permettre de verbaliser le cas échéant.



- Embaucher des ASVP

**Recruter des Agents de Surveillance de la Voie Publique** afin de libérer les policiers municipaux des contraventions.

- Une coordination des partenariats

Nous travaillerons avec l'ensemble des acteurs dans le cadre de CLSPD et la GUP avec des plans d'actions territoriaux permettant de coordonner nos actions sur le terrain.

- Des postes annexes de Police municipale à Terraillon et Parilly

Afin de redonner un sentiment de sécurité, de visibilité supplémentaire de l'autorité.

### III.5. Accompagnement et Aide sociale

Quand on parle d'actions sociales au niveau d'une commune, c'est essentiellement **le CCAS** (Centre Communal d'Actions Sociales) **qui en est le pilote**, c'est un des **outils principaux de la mise en œuvre de l'action Sociale au sein d'une commune**.

Le CCAS s'appuie généralement pour déployer sa politique sociale sur des associations comme les **centres sociaux**, des opérateurs gestionnaires d'équipements et de services (**maisons de quartiers**, régies de quartiers, missions locales, etc.).

Ces opérateurs accompagnent les initiatives des habitants et des associations dans le but de **promouvoir une citoyenneté active, créer du lien social, développer des solidarités de proximité.**

### L'action sociale des Communes : compétence facultative

Il est important de savoir que l'action sociale des Communes est qualifiée de facultative, au sens où elle dépasse le contour des aides sociales obligatoires. De ce fait, le périmètre d'intervention ou encore ses modalités d'organisation varient fortement selon l'histoire des communes et dépend de l'orientation, des priorités d'actions ou de publics que le maire et les élus souhaitent mettre en œuvre. **En bref, la commune a de réelles capacités d'intervention et de marges de manœuvre s'il y a une réelle volonté politique.**

Voici les actions que nous souhaitons mettre en place pour les Brondillant(e)s les plus fragiles :

- Augmenter la capacité et organiser les modes de garde des enfants :
- **Soutenir les crèches privées et faciliter la création de crèches d'entreprises.** Afin de faciliter la garde des enfants pour les parents travaillant sur la Ville, nous encouragerons et faciliterons l'implantation de crèches d'entreprises. L'Etat pourra apporter son aide à hauteur de 40 à 80% concernant les frais liés à la création de la crèche et 60% de ceux liés à son fonctionnement. Du côté des parents, ils peuvent compter sur le soutien financier de la CAF.
- **L'aide à la création de MAM (Maison de regroupement d'Assistantes Maternelles)** avec la CAF. Soutenir la création de Maisons de regroupement d'assistants Maternels (MaM) permettant aux professionnels de se regrouper dans un lieu adapté, de se professionnaliser et d'attirer plus de parents
- **Redéfinir, et rendre plus transparent les critères d'attribution** des places au sein de nos crèches municipales.
  
- Soutenir les personnes les plus fragiles
- **Améliorer et faciliter la vie des personnes porteuses d'un handicap.** Un comité du handicap sera créé. Il sera constitué de personnes porteuses de handicaps, de familles, de professionnels, et d'élus. Il s'agira de faire un diagnostic ensemble et de soumettre des propositions à la municipalité.
- **Création d'un C3a (Centre d'aide et d'assistance aux aidants)** porté par le CCAS afin de permettre à nos aînés de bien vieillir à domicile et de soulager leurs proches.
  
- Soutenir les ménages et les étudiants les plus modestes dans les premiers besoins que sont les « Bien manger » et « Bien se loger ».
- **Nous encouragerons le montage d'Épicerie sociale et solidaire** pour soutenir nos étudiants et les ménages les plus modestes. Le fonctionnement reposera sur la mixité des publics (des achats au prix



du commerce classique ou à un prix plus élevé pour permettre à d'autres de bénéficier d'une tarification sociale). Des lieux qui seront sources de mixité sociale.

- **Un accompagnement en auto-rénovation à l'aménagement et l'embellissement.** Parce que notre habitat est notre premier environnement, il se construit pour nous construire tout au long d'une vie. Nous proposerons aux ménages les plus fragiles et aux étudiants un accompagnement en auto-rénovation et à l'aménagement afin qu'ils adaptent leur logement à la configuration de leur ménage, à leur mobilité, à leurs envies etc.
- **Adapter l'offre de logement aux besoins.** Nous nous efforcerons à maintenir une offre de logement social intermédiaire et en accession. Nous produirons une offre de logement d'urgence pour les Brondillant(e)s victimes d'un accident de la vie.<sup>17</sup>

- Développer l'accès aux soins médicaux pour tous

- **Implantations de Maisons de Santé.** Nous mettrons en place, en lien étroit avec l'ARS (Agence Régionale de Santé) et d'autres partenaires, une Maison de Santé pluridisciplinaire pour pallier le manque de disponibilité des professionnels de santé. Nous leur proposerons le choix entre l'obtention d'un statut salarié ou la location de cabinets équipés, compatibles avec un statut libéral.



- **Proposer une mutuelle communale.** La Ville accompagnera le montage d'une mutuelle communale pour les personnes âgées, les étudiants, les demandeurs d'emploi et les travailleurs non-salariés ne bénéficiant pas d'une mutuelle de santé.

- Mieux organiser et coordonner l'offre sociale

- **Réduire les délais de rendez-vous avec les Maisons De la Métropole (MDM).** Dans cet objectif, nous travaillerons à un lien plus étroit entre le Centre d'actions sociales (CCAS) et les MDM du territoire de Bron.

---

<sup>17</sup> Voir également le chapitre Habitat

## III.6. Culture et Numérique

**Culture et numérique, deux concepts-clef, au cœur du débat contemporain**, sont fondamentaux pour appréhender les sociétés et leur évolution en ce sens qu'ils structurent les composantes sociales et déterminent les représentations comprenant les valeurs, normes, croyances, idéologies, droits, traditions et attitudes économiques. **La culture se met au numérique qui réinvente la consommation culturelle.**

L'interdépendance entre la culture et le numérique constitue la parfaite illustration d'un processus de transformation profonde du fonctionnement de l'administration et de la relation au citoyen.

Si la culture et le numérique sont très présents sur Bron, ils ont pour défaut de ne pas aller vers les Brondillant(e)s. Ils s'adressent à des publics avertis, intéressés et de fait font fit des habitants non sensibilisés.

Nous souhaitons que le numérique et la culture soient inclusifs, que les événements sur ces thématiques viennent aux habitants.

L'objectif général de notre proposition est de faciliter l'accès à la culture des Brondillant(e)s et d'améliorer la capacité d'autonomisation des personnes moins ou pas connectées sur le territoire. Cet objectif se décline en des actions spécifiques à savoir :

### I.1.1. Culture

La Ville développera ou renforcera les événements et les lieux culturels suivant :

- L'organisation d'événements interculturels

**Des événements rassembleurs** qui permettent aux Brondillant(e)s, **de différentes cultures** de se rencontrer et de se découvrir.



- La valorisation de deux lieux uniques que sont le Fort et l'Aérodrome

En les reliant pour une deuxième fois dans l'histoire avec **la création d'un centre culturel de l'aviation et l'accueil du salon de l'aéronautique France air Expo.**

- L'identification dans la Ville du Fort de Bron

**L'aménagement d'une entrée du fort de Bron** valorisante et facilement identifiable dans la Ville.

- Un salon du livre dans la Ville

Avec **un centre-Ville piéton et des lieux événementiels à l'espace Albert Camus, le fort de Bron, l'hippodrome, l'Université...**A l'image du festival de la BD d'Angoulême. Nous développerons un partenariat avec les commerçants participants à l'accueil de cet événement.

- La Ville mettra en œuvre une stratégie de développement de nouveaux projets à travers :
  - L'identification et l'accompagnement des acteurs culturels de la commune.
  - La valorisation des approches innovantes en matière d'actions culturelles.
  - L'évaluation des savoir-faire contribuant à l'atteinte des résultats.
  - Des partenariats avec les acteurs institutionnels (Métropole- DRAC ...etc.) afin de développer la production et de la diffusion de la culture dans l'Est lyonnais.

### I.1.2. Numérique

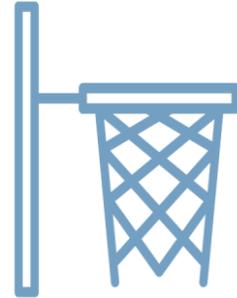
La Ville développera un plan stratégique pour lutter contre la précarité numérique en :

- Procédant à **un état des lieux de la numérisation des services communaux.**
- Généralisation des campagnes de sensibilisation et de communication (médias et réseaux sociaux).
- **Modernisant (numérisation) des lieux culturels** à l'instar de la médiathèque, Cinémas, fort ...etc.
- Mettant en place **un plan numérique pour l'éducation** qui renforce l'apprentissage des élèves.



### III.7. Sports et vie sportive

L'importance accordée au sport et à la vie sportive nous a conduits dans l'élaboration de notre programme à nous interroger sur leur rôle et contribution au développement, en particulier dans le développement local et le rayonnement d'une commune. L'analyse sociologique permet effectivement de croire que **le sport peut être considéré comme un vecteur éducatif et de santé** très important pour le développement humain. La Charte européenne du sport du 24 septembre 1992 révisée en mai 2001, considère **le sport comme une activité socioculturelle** fondée sur la liberté qui contribue non seulement au développement personnel et social, mais aussi à **l'équilibre physiologique et psychologique de l'homme**.



Partant de ces considérations, nous réalisons que le sport est un levier fondamental de **l'équilibre de la collectivité** en termes de **santé publique**, mais également du **développement économique, social, touristique, du vivre ensemble et de la cohésion sociale**. La commune de Bron ne saurait écarter un aussi excellent moyen d'apprentissage citoyen du vivre ensemble, **un vecteur de cohésion sociale** et de développement de son action publique. Ainsi, le sport et la pratique sportive, deviennent donc **un sujet central dans notre programme**.

Pour le mener, nous avons procédé à un diagnostic approfondi qui révèle une diversité d'équipements sportifs et de pratiques sportives sur la commune qui souffrent malheureusement d'un manque de volonté politique à rendre visibles et accessibles à tous les habitants Bron.

La commune de Bron présente de nombreux équipements sportifs renforcés par **un tissu associatif sportif très riche mais non exploité**. D'après les estimations, il existerait une trentaine d'associations ou clubs qui animent le secteur sportif de la commune sur des installations sportives inadaptées, et peu accessibles à toutes les composantes de la commune et à tous les quartiers. On note également **une méconnaissance des attentes des usagers et des acteurs associatifs** en la matière, ce qui freine la pratique sportive qui se révèle avant tout une question de santé publique et rend illisible la politique sportive de la Ville.

Ces constats sur les équipements sportifs et les pratiques sportives dans la commune, nous ont amenés à la proposition d'**une offre sportive plus globale, innovante et inclusive** qui pérennise le Label Bron Ville sportive alliant épanouissement, santé et développement.

Cette offre politique entend faire du sport un vrai moyen de développement territorial et de promotion de développement se décline dans les actions ci-après :

- [Rayonnement de la Ville par le sport](#)
- Organisation d'événements sportifs de grande ampleur sur le territoire.
- Valorisation des parcours de nos sportifs Brondillant(e)s.

- L'insertion et l'éducation par le sport
- **L'AJSE (l'Accompagnement des Jeunes dans le Sport et l'Education)**. Nous accompagnerons nos jeunes en créant des échanges sur leurs comportements entre les éducateurs sportifs et leurs référents scolaires afin de leur permettre de se construire à travers des valeurs fondamentales de réussite.
- **Inclusion des publics les plus éloignés de la pratique sportive** et valorisation de l'excellence du sport au féminin, lutte contre les discriminations en garantissant entre autres les activités physiques à toutes les catégories de femmes.
  
- Accompagnement au développement de l'offre sportive
- Mise en place d'un **schéma des équipements sportifs réduisant les inégalités territoriales**.
- Construction d'une logique d'**offre sportive dans les projets de construction et de rénovation urbaine**.
- Mise en place d'une **politique de communication numérique** par et pour le sport en rapport (en lien avec Bron Ville numérique).
  
- Le sport pour tous
- **Un accès aux équipements sportifs pour tous**. Nous optimiserons l'utilisation des infrastructures en laissant la priorité aux clubs sportifs et aux écoles, mais en permettant également leurs accès aux Brondillant(e)s sur les créneaux disponibles.

## IV. DEVELOPPEMENT DURABLE / SOUTENABLE : DES ACTIONS ELABOREES ET GUIDEES PAR CES VALEURS.

La **transition écologique** implique, pour un territoire, un **engagement dans une phase de transformation profonde** de son mode de fonctionnement, afin de parvenir à un développement durable. Cette transformation se traduit par la **mobilisation de l'ensemble des acteurs du territoire** (pouvoirs publics, habitants, associations, entreprises...) dans **des actions en faveur de la réduction de l'empreinte environnementale des activités humaines** (agriculture, industrie, tourisme, transport, numérique, alimentation, habitat, etc.), **de la lutte contre le changement climatique** et l'adaptation à ses effets, de la préservation des ressources et des milieux naturels, en s'orientant vers **des dynamiques de développement responsable**.

Ces défis se retrouvent dans **l'Agenda 2030**, cadre universel de développement durable adopté à l'Organisation des Nations unies en septembre 2015 qui définit dix-sept objectifs de développement durable (ODD) à atteindre à l'horizon 2030.



Ces 17 objectifs se retrouvent tout au long de notre programme dans nos actions.

L'Agenda 2030 que nous construisons ensemble et la convention citoyenne Environnement /Transition écologique<sup>18</sup> sera le garant du respect de ces valeurs.

<sup>18</sup> Voir Chapitre Démocratie Municipale

Qu'il s'agisse d'aménagement urbain, de mobilité, de gestion des déchets ou d'énergie, **la coopération des habitants permet d'inventer des réponses inédites à des problèmes complexes**, d'aplanir les conflits locaux autour des projets d'infrastructures, et de mieux répondre aux aspirations de tous.

**Nous vous rappelons ici toutes les actions en lien avec le Développement Durable que nous souhaitons mener avec vous.**

- Une alimentation en circuit court et bio

**Création d'une cuisine centrale**, en partenariat avec une commune voisine, pour la restauration scolaire permettant d'intégrer, d'anticiper et dépasser les obligations de la loi Agriculture et Alimentation. Ce partenariat sur la création d'une cuisine centrale, nous permettra de mettre en place rapidement des **réseaux d'approvisionnement d'aliments bio en circuit court dans le cadre d'un PAT** (Projet Alimentaire Territorial). Nous souhaitons fixer **un objectif de 50% de produits biologiques et 60% de produits locaux en 2022** (donc bien au-delà de la loi EGalim). Dans un même temps, un plan anti-gaspillage sera mis en place et en complément, il sera fait don des repas non consommés (surplus alimentaires) aux associations.



- Rénovation énergétique et qualité d'air intérieur

Nous lancerons **un grand programme de rénovation énergétique et d'amélioration de la qualité d'air intérieur de nos écoles** cadré par des Contrats de Performances Energétiques (CPE).

La conjoncture des prêts financiers à des taux nuls, voir négatifs pour les collectivités, et un prix de l'énergie toujours plus élevé rend pertinent l'investissement dans la rénovation énergétique. En effet ces 2 paramètres **permettent de financer les opérations de rénovation énergétique à cout nul** et en diminuant la facture énergétique. Pour l'avenir de nos enfants, leurs **écoles intégreront des énergies renouvelables permettant de réduire également la facture énergétique et notre empreinte carbone.**

- Construire responsable et durable

L'ensemble des projets de constructions urbains devront intégrer dans les cahiers des charges **une obligation de performance énergétique allant au-delà de la future réglementation thermique et environnementale 2020**. Tous les nouveaux bâtiments devront **intégrer une part d'énergie renouvelable**, la maîtrise d'ouvrage en réhabilitations sera encouragée à en faire de même.

- Une Ville engagée à dans une gestion durable et préservant l'environnement.
- En **diminuant les consommations** (énergie, eau, et globalement de tous les intrants) dans les bâtiments du territoire,

- En pratiquant **des achats responsables**,
- En posant **des clauses environnementales** dans la passation des marchés publics
- **En sensibilisant** les employés communaux **aux bons gestes**
- **En diminuant l'impact environnemental** de ces événements.

- Réduire la facture énergétique des ménages Brondillants

**La rénovation énergétique de l'habitat sera encouragée** en créant les conditions pour les ménages. **Un service de conseil et d'accompagnement territorial avec un accompagnateur / médiateur de l'énergie et de l'environnement.** Ce dispositif constituera un guichet unique pour les habitants, cet outil jouera le rôle de tiers de confiance en diffusant une information gratuite et indépendante. Il participera à l'émergence d'une offre globale de rénovation, en **tissant des liens entre tous les acteurs, des métiers du BTP au financement de projets.**



- Lutter contre les effets du réchauffement climatique

Nous donnerons **plus de place à la nature dans notre Ville.** Notre Ville possède de grands espaces verts avec le parc de Parilly, le bois des Essart, le Fort, mais il est important de **créer des petits poumons verts pour nos quartiers**, bénéfiques pour l'environnement, la qualité de vie, la santé des habitants, **lutter contre les ilots de chaleur** et l'attractivité de la cité.

- Être en contact avec la terre et l'autre

Nous continuerons de soutenir l'agriculture urbaine et sociale avec les jardins partagés de la Ville, mais dans le cadre de la rénovation urbaine, **nous créerons d'autres jardins partagés au sol et hors sol** (Raby, Parilly...).

- L'égalité dans la mobilité responsable

Pour améliorer la mobilité, nous allons mettre en place **une éco-navette à énergie propre dans la Ville pour pallier le manque de connectivité entre le centre-Ville et les quartiers ainsi qu'entre les quartiers eux-mêmes.** Le circuit sera tracé après une étude approfondie (en cours) des zones « grises ». Nous souhaitons que cette éco-navette permette la mobilité de tous pour **reconnecter notre territoire et participer à l'amélioration de la qualité de l'air.** Elle sera l'occasion de faciliter les déplacements et ainsi de **dynamiser les commerces, les activités culturelles et sportives.** Elle sera également à arrêt ajustable à la demande afin de rapprocher les habitants de leurs lieux d'habitation, notamment les personnes ayant des difficultés de mobilité.

- Eduquer au-développement durable nos ambassadeurs pour une planète plus verte

**Décideurs de demain, influenceurs d'aujourd'hui, nos enfants jouent un rôle capital dans l'évolution de notre société** et particulièrement en matière d'environnement. Nous ferons intervenir sur le temps

scolaire et périscolaire des associations d'éducation populaire environnementale sur l'écoconstruction, la biodiversité, la citoyenneté, la solidarité....

**Nous soutiendrons la mise en place d'élèves éco-délégués dans nos écoles** pour participer activement à la mise en œuvre du développement durable dans leurs établissements.



## VIVRE ENSEMBLE A BRON DURABLEMENT

Face au changement climatique, à la densification urbaine, soyons force de proposition, ne le vivons pas comme une fatalité. Ne prenons pas ce défi comme une tâche contrainte et ingrate, mais comme une véritable opportunité de progrès humaniste, une chance de développer nos savoirs.

Parce que la participation citoyenne est un moyen pragmatique et enthousiaste de mieux fabriquer la cité de demain, aux côtés d'élus engagés, nous vous invitons à coconstruire une Ville, où on respire, on bouge, on apprend à vivre ensemble en faisant ensemble.

*A Bron, on Brouge, on Bron-vie Durablement.*

## EN AVANT BRONDILLANT(E)S !



## VOUS VOULEZ NOUS SOUTENIR ?

Rejoignez notre équipe  
[contact@enavantbrondillants.fr](mailto:contact@enavantbrondillants.fr)  
07 84 66 10 15

(Possibilité de prendre un RDV avec F.-X. Pénicaud)

**N'HÉSITEZ PAS À VENIR NOUS VOIR  
À NOTRE LOCAL DE CAMPAGNE AU  
133 AVENUE FRANKLIN ROOSEVELT À BRON**

Heures de permanences : lundi, mardi, mercredi, vendredi  
9-13h/15-19h, jeudi 9-11h30/15-19h et samedi 10-13h/15-19h.

Notre site internet : [www.enavantbrondillants.fr](http://www.enavantbrondillants.fr)  
Facebook : [f En avant Brondillants](#)

